

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 MAI 2024

Objet : **COMMUNAUTE "LES ENTREPRISES S'ENGAGENT" : PROPOSITION DE PARTENARIAT**

Membres élus présents : M. AROT – MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BOURSIER – DUMAS - FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON – MM. JOUSSEAU – LUGAND – MME MARVIE – MM. MONNET – MME PREVALET – MM. TOURNIER – TOURNIER-BILLON – VERNE – VIALLO

Membres associés présents : MM. DE LOYNES D'ESTREES – FRENEAT - MAITRE – MULLER

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

ALFA3A/MIFE de l'Ain, associations à vocation d'insertion des publics fragilisés, a sollicité la chambre pour un partenariat avec la communauté "Les entreprises s'engagent".

Cette demande fait écho à la convention de partenariat signée entre CCI France et le Groupement d'intérêt public "Les entreprises s'engagent" lors des CCINERGIES le 10 octobre 2024.

"Les entreprises s'engagent" est une communauté des entreprises qui agissent pour une société inclusive et un monde durable en encourageant toujours plus d'engagements sociaux, sociétaux et environnementaux dans le monde économique.

La proposition est d'associer la Chambre à cette communauté à travers 2 actions :

- Signature d'une convention de partenariat pour sensibiliser, accompagner et diffuser la culture de l'engagement social et sociétal auprès des entreprises du territoire.
- Organisation d'un atelier de sensibilisation des entreprises de l'Ain autour de la transition écologique avec l'animation des conseillers de la chambre.

En contrepartie, la chambre s'engage à se faire le relais en termes de communication sur les événements organisés par la communauté, à respecter la charte graphique lors des publications, à informer les entreprises des possibilités d'engagement et des événements organisés par le club local.

A ce jour, 150 entreprises du département sont adhérentes au Club local.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Président pour signer cette convention de partenariat avec la communauté "Les entreprises s'engagent" selon les modalités présentées et dans le cadre de la convention nationale signée.

L'Assemblée Générale, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, autorise le Président à signer cette convention de partenariat avec la communauté "Les entreprises s'engagent" selon les modalités présentées ci-dessus et dans le cadre de la convention nationale signée.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	31
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

